



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT MOROCCO

وكالة حساب قعدى الألفية-المغرب

Réunion de pré-soumission de la consultation n° DP/IDIQ/MCA-M/EW-10/Compact 04

Contrats IDIQ (Contrats Cadres) : Etudes et suivi des travaux de création/extension/reconversion des centres de formation professionnelle financés dans le cadre du Fonds CHARAKA

Lot 1 : Etudes techniques et suivi des travaux de construction

Lot 2 : Etudes relatives aux volets ESP (Performance Environnementale et sociale) et GIS (Genre et Inclusion Sociale)

Le 13 septembre 2018

Plan

- 01 Aperçu global sur le Compact II et sur le fonds CHARAKA
- 02 Contrats ID/IQ (Indefinite Delivery/Indefinite Quantity)
- 03 Les Termes de références du lot 1
- 04 Les Termes de références du lot 2
- 05 Volet « Passation de marchés »
- 06 Volet « Fiscal »



Aperçu sur le Compact II et sur le fonds CHARAKA

Données générales

Enveloppe budgétaire	MCC: 450 millions de dollars Gouvernement: 82 millions de dollars
Date de signature	30 novembre 2015
Date d'entrée en vigueur	30 juin 2017
Période d'exécution	5 ans à partir de la date d'entrée en vigueur

Aperçu sur le Compact II et sur le fonds CHARAKA

Deux projets structurants

EDUCATION ET FORMATION POUR L'EMPLOYABILITÉ



EDUCATION SECONDAIRE



FORMATION PROFESSIONNELLE



EMPLOI

PRODUCTIVITÉ DU FONCIER



FONCIER INDUSTRIEL



FONCIER RURAL



GOUVERNANCE DU FONCIER

Aperçu sur le Compact II et sur le fonds CHARAKA

Activité « formation professionnelle »

Budget : 110,5 millions de USD (dont 30 millions de \$ du Gouvernement)

2 composantes:

1^{ère} composante: Mise en place d'une offre de formation professionnelle tirée par la demande du secteur privé

2^{ème} composante: Appui à l'opérationnalisation de la réforme de la formation professionnelle



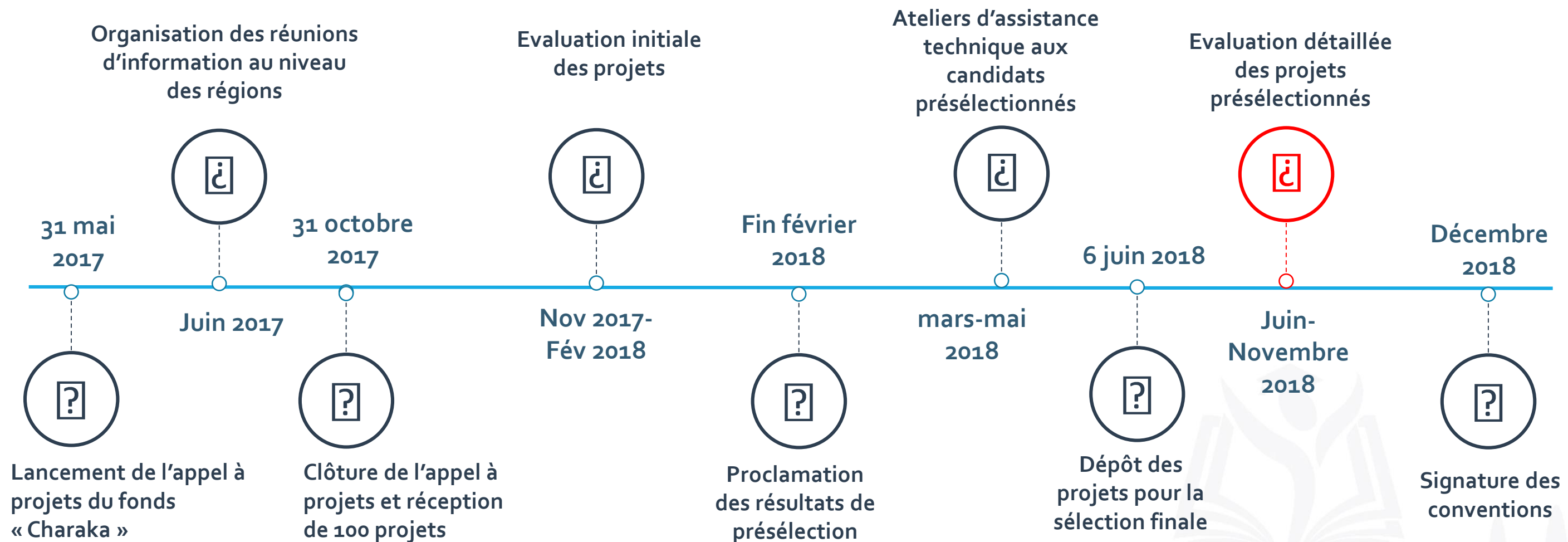
(103,72 millions de dollars)

Création ou extension de centres de formation professionnelle gérés dans le cadre de partenariats public-privé (PPP)

Réhabilitation de centres publics de formation professionnelle et leur reconversion d'un modèle de gestion classique en un modèle de gestion en PPP

Aperçu sur le Compact II et sur le fonds CHARAKA

Etat d'avancement: Fonds Charaka (**Premier Round**)



Contrats ID/IQ (Indefinite Delivery/Indefinite Quantity)

Principes

- Le Maître d’Ouvrage (MO) utilise un contrat ID/IQ lorsqu'il ne peut prédéterminer les quantités précises (pour les contrats de fournitures ou de Travaux) ou des tâches précises (pour les contrats de services), et ce pendant une durée (moins de 5 ans) et un budget déterminés.
- Le MO passe des contrats ID/IQ selon une méthode de passation de marchés, avec une ou plusieurs sociétés. Le nombre de contrats ID/IQ est précisé. Les quantités maximales et/ou les taux maximums sont spécifiés dans ces contrats.
- Le MO passe des commandes (Task Order - TO) de livraison (pour les fournitures), de travaux ou des commandes de tâches (pour les services) avec les attributaires de contrats ID/IQ, après précision des besoins. Le nombre de TO peut être spécifié dans les contrats ID/IQ.

Contrats ID/IQ (Indefinite Delivery/Indefinite Quantity)

Task Orders Multiples

Attributaires Multiples

- **Un contrat IDIQ est attribué à plusieurs Prestataires.**
- **Les Ordres de Services sont accordés sur une base concurrentielle suite à l'envoi d'une DPTO.**
- **Plusieurs attributaires du contrat IDIQ peuvent bénéficier de plusieurs TO**
- **Les DPTO ultérieures seront adressées aux Entreprises les plus performantes parmi les attributaires des Contrats ID/IQ.**

Contrats ID/IQ (Indefinite Delivery/Indefinite Quantity)

MCC/MCA : Exemples d'expériences réussies dans le monde

Pays	Secteurs d'activité	Budget / Panier des projets	Nombre de soumissionnaires retenus	Nombre de Task Orders émis
Ghana I (MiDA)	Infrastructure d'éducation Systèmes d'eau Electrification Forages	\$27 millions 230 écoles	7	50
Burkina Faso	Bâtiment	47 bâtiments dans 22 communes	19	47
Géorgie II	Services consultants (conception & supervision de la construction d'établissements scolaires)	91 écoles	5	--
Côte d'Ivoire	Réhabilitation de bureaux Construction de centre TVET	84 écoles 4 centres TVET	--	--
Salvador	Services consultants (conception & supervision de la construction d'établissements scolaires)		7	

Informations générales sur l'appel d'offres

Les études et les travaux d'infrastructure

Les travaux d'infrastructure nécessaires pour la réalisation de ces projets seront soit :

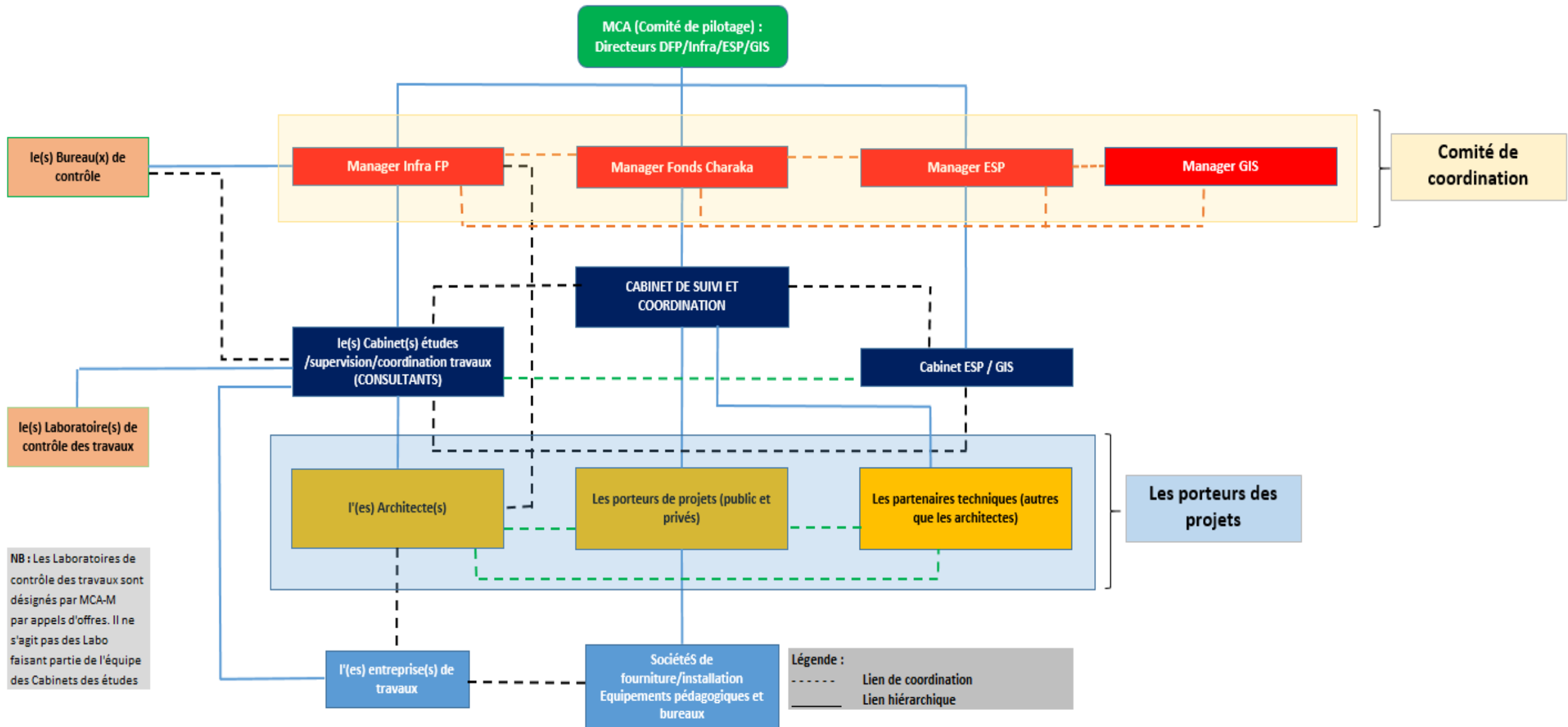
- Des travaux de **création** d'un nouveau centre de formation professionnelle (FP),
- Des travaux d'**extension** d'un centre FP existant consistant en l'agrandissement horizontal ou vertical des bâtiments existants,
- Des travaux de **réhabilitation** qui consiste en la mise à niveau de l'existant sans changement de fonctionnalité et de destination,
- Des travaux de **réaménagement** pour transformer la destination et la fonctionnalité des bâtiments existants.

Selon la nature des travaux, les porteurs des projets (participant à l'appel à projet) sont appelés ou non à désigner un **Architecte** pour les accompagner dans l'implémentation de leurs projets en tant que partenaire technique.

Toutefois, si un projet nécessite le recours, non prévu dans l'équipe initiale, à un Architecte, MCA-Morocco a décidé de prendre en charge cette prestation en tant que "**Prestation à la demande**" du contrat IDIQ du **lot 1** des prestations objets de la présente consultation.

Informations générales sur l'appel d'offres

ORGANIGRAMME DE GESTION DES PROJETS RELEVANT DU FONDS CHARAKA



Les Termes de références du lot 1

DELAIS (GÉNÉRALITÉS)

Note importante : Les délais sont indicatifs. Les délais seront donnés avec plus de précision au niveau des Task Orders.

Le délai global est de **quarante-huit (48) mois maximum** à partir de la date de signature du contrat IDIQ.

Avant le commencement effectif des différentes phases (pour chaque task order) et suite à **l'ordre de service de démarrage**, une **période de mobilisation** de **1 mois** sera accordée au Consultant pour remettre à l'agrément du Maître d'ouvrage les éléments préliminaires suivants :

- Proposition du(es) Cabinet(s) topographique(s)
- Proposition du(es) Laboratoire(s) géotechnique(s) et essais en phase de diagnostic
- Eventuellement, si demandé au niveau du Task order, proposition d'un Architecte
- PAQs
- Planning détaillé du déroulement des prestations

Le CONSULTANT ne pourra commencer les prestations proprement dites qu'après réception de **l'ordre de service spécifique** lui prescrivant le démarrage effectif de l'une ou de plusieurs missions lequel n'interviendra que si les opérations que le CONSULTANT doit exécuter pendant la période de mobilisation sont acceptées par le Maître d'ouvrage. Tout retard dans la remise des documents demandés lors de cette période fera l'objet de pénalités journalières de retard à calculer sur la base des premiers paiements qui parviendront après le démarrage effectif des prestations proprement dites.

Les Termes de références du lot 1

MISSIONS & DELAIS

Mission 1 : Etudes préliminaires

Sous-Mission 1A : Evaluation des sites et/ou Levés topographiques : 2 mois au maximum

Sous-Mission 1B : Diagnostic des bâtiments et des équipements techniques existants : 2 mois au maximum

Sous-Mission 1C : Campagnes des essais et de reconnaissances géotechniques : 2 mois au maximum

Sous-Mission 1D : Esquisses architecturales (**à la demande**) : 21 jours

Mission 2 : Etudes techniques et architecturales

Sous-Mission 2A : APS : 2 mois au maximum

Sous-Mission 2A/bis : APS-Archi (**à la demande**) : 1 mois au maximum

Sous-Mission 2B : APD : 2 mois au maximum

Sous-Mission 2B/bis : APD-Archi (**à la demande**) : 1 mois au maximum

Sous-Mission 2B/ter : Dossier de permis de construire (**à la demande**) : 15 jours pour déposer la demande aux autorités compétentes.

Sous-Mission 2C : Le PE et les éléments techniques du(es) dossier(s) de consultations : 2 mois au maximum.

Sous-Mission 2C/bis : Le PE-Archi et les éléments architecturaux du(es) dossier(s) de consultations (**à la demande**) : 2 mois au maximum.

Mission 3 : Suivi, Contrôle et pilotage des travaux y compris réceptions des travaux et des équipements (tranche optionnelle)

Sous-Mission 3A : Le suivi, contrôle et pilotage des travaux : du début des travaux à la réception provisoire. Durant cette sous-mission, le Consultant est tenu de remettre chaque livrable mensuel et ce au plus tard le 15 du mois suivant.

Sous-Mission 3B : La réception provisoire des travaux : 1 mois après la réception provisoire des travaux

Sous-Mission 3C : La réception définitive des travaux : 1 mois après la réception définitive des travaux

Il s'agit des équipements techniques faisant partie des bâtiments et de son fonctionnement. Il ne s'agit pas des équipements pédagogiques.

Les Termes de références du lot 1

LE PERSONNEL CLÉ

Poste	Qualifications
Un chef de projet	<ul style="list-style-type: none">▪ Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil ;▪ Avoir une expérience de plus de 15 ans dans la gestion des études de bâtiments ;▪ Avoir à son actif la gestion directe d'un portefeuille, de projets d'études et de suivi des travaux, d'un montant total des travaux supérieurs à 20 millions USD (chaque projet devant avoir un montant minimal des travaux de 1 millions USD).▪ Maitrise du français
Un ingénieur expert en auscultation et maintenance des bâtiments	<ul style="list-style-type: none">▪ Ingénieur en génie civil ;▪ Avoir une expérience avérée minimale de 10 ans en auscultation/réhabilitation/réparation des bâtiments et des structures en béton et béton armé ;
Un ingénieur expert en géotechnique (pouvant, le cas échéant, faire partie du Laboratoire)	<ul style="list-style-type: none">▪ Diplôme d'ingénieur ;▪ Avoir une expérience minimale de 10 ans dans les études géotechniques ;
Un ingénieur spécialiste en calcul des structures	<ul style="list-style-type: none">▪ Diplôme d'ingénieur en génie civil ;▪ Avoir une expérience minimale de 10 ans dans les études des bâtiments et des structures de génie civil ;
Un ingénieur spécialiste en électricité, courants forts – courants faibles, pré-câblage informatique, etc,	<ul style="list-style-type: none">▪ Diplôme d'ingénieur électricien ;▪ Avoir une expérience minimale de 10 ans dans les études relatives à son champ d'intervention ;
Un ingénieur spécialiste en fluides, Plomberie, évacuation, assainissement, etc,	<ul style="list-style-type: none">▪ Diplôme d'ingénieur fluide ou équivalent ;▪ Avoir une expérience minimale 10 ans dans les études relatives à son champ d'intervention ;

Les Termes de références du lot 1

LE PERSONNEL DE SUPPORT

Ce personnel clé sera assisté par des **techniciens en génie civil** disposant d'au moins 8 ans d'expérience. Ils seront permanents sur les chantiers à raison d'un technicien par chantier (le nombre de techniciens dépend du nombre de projets constituant la demande de proposition pour task order).

Le plan de charge des équipes proposées devra leur permettre de se consacrer totalement aux projets de la présente consultation. A cet effet, les équipes affectées à d'autres projets de MCC ou MCA-Morocco ne seront pas acceptées à l'exception des experts en géotechnique et l'ingénieur expert en auscultation et maintenance des bâtiments.

Cette liste est minimale et indicative. Le nombre exact de personnel à affecter sera précisé au niveau des Tasks Orders.

Les Termes de références du lot 1

DETERMINATION DES MISSIONS EN FONCTION DE LA NATURE DES TRAVAUX

	Création	Extension	Réhabilitation	Réaménagement
Mission 1 : Etudes préliminaires				
Sous-Mission 1A : Evaluation des sites et Levés topographiques	<u>ob</u>	<u>ob</u>	<u>sc</u>	<u>sc</u>
Sous-Mission 1B : Diagnostic des bâtiments et des équipements techniques existants	<u>N</u>	<u>sc</u>	<u>ob</u>	<u>ob</u>
Sous-Mission 1C : Campagnes des essais et de reconnaissances géotechniques	<u>ob</u>	<u>ob</u>	<u>sc</u>	<u>sc</u>
Sous-Mission 1D : Esquisses architecturales	<u>sc</u>	<u>sc</u>	<u>sc</u>	<u>sc</u>
Mission 2 : Etudes techniques et architecturales				
Sous-Mission 2A : APS	<u>ob</u>	<u>ob</u>	<u>sc</u>	<u>sc</u>
Sous-Mission 2A/bis : APS-Archi			SC	
Sous-Mission 2B : APD	<u>ob</u>	<u>ob</u>	<u>sc</u>	<u>sc</u>
Sous-Mission 2B/bis : APD-Archi			SC	
Sous-Mission 2B/ter : Dossier de permis de construire				
Sous-Mission 2C : Le PE et les éléments techniques du(es) dossier(s) de consultations			Ob	
Sous-Mission 2C/bis : Le PE-Archi et les éléments architecturaux du(es) dossier(s) de consultations			SC	
Mission 3 : Suivi, Contrôle et pilotage des travaux y compris réceptions des travaux et des équipements (tranche optionnelle)				
Sous-Mission 3A : Le suivi, contrôle et pilotage des travaux			OP	
Sous-Mission 3B : La réception provisoire des travaux				
Sous-Mission 3C : La réception définitive des travaux				

Légende : Ob = Obligatoire/Op=Optionnelle/SC=Selon le cas/ N= A ne pas réaliser

Les Termes de références du lot 1

MODE DE REMUNERATION ET DEFINITION DES PRIX/ MODALITES DE PAIEMENT

Missions		% des honoraires au forfait
Mission 1		Max 10% selon la ventilation qui sera précisée au niveau du task order
Mission 2		Max 30% selon la ventilation qui sera précisée au niveau du task order
Mission 3 (optionnelle)	3A : Le suivi, contrôle et pilotage des travaux	Min 50% (payé au même rythme que l'avancement des travaux)
	3B : La réception provisoire des travaux	5%
	3C : La réception définitive des travaux	5%

Les modalités détaillées de paiement seront précisées au niveau des Tasks Orders.

Pour la mission 3, les prestations du Consultant seront rémunérées proportionnellement à l'avancement des travaux après chaque remise des livrables exigés périodiquement.

Les Termes de références du lot 1

GESTION ET ASSURANCE DE LA QUALITE

A. CONSISTANCE DU PAQ

B. ORGANISATION DES CONTRÔLES

B.1. CONTRÔLES INTÉRIEURS

1. Contrôle interne
2. Contrôle externe

B.2. CONTRÔLE EXTÉRIEUR

B.3. GESTION DES DOCUMENTS

C. RÉMUNÉRATION DE L'ASSURANCE QUALITÉ

TASK ORDER ILLUSTRATIF (LOT 1)

Le Task Order (TO) est purement illustratif et a pour objectifs de :

- Donner une idée aux soumissionnaires sur la forme et le contenu des TO
- Permettre à MCA-Morocco d'améliorer les TO par les remarques éventuelles des soumissionnaires

La structure actuelle sera sujette à des modifications et des améliorations au niveau de ces Task Orders. Le nombre de projets choisis dans ce TO est purement indicatif. Le nombre de projets à affecter à chaque TO, ultérieurement, sera déterminé par MCA-Morocco, à sa seule discrétion, en fonction des contraintes des projets qui seront réellement sélectionnés.

TASK ORDER ILLUSTRATIF (LOT 1)

	Site 1 (création) Architecte : associé			Site 2 (réaménagement) Architecte : non associé			Site 3 (extension) Architecte : associé			Site 4 (réhabilitation) Architecte : non nécessaire		
	délais	%	MFV (*)	délais	%	MFV (*)	délais	%	MFV (*)	délais	%	MFV (*)
Mission 1A : Evaluation des sites et Levés topographiques	1.5 mois	Max 5%		NA	NA		1.5 mois	Max 2.5%		NA	NA	
Mission 1B : diagnostic des bâtiments et des équipements techniques existants	NA	NA		1.5 mois	Max 3%		0.5 mois	Max 2.5%		1 mois	Max 10%	
Mission 1C : Campagnes des essais et de reconnaissances géotechniques	1.5 mois	5%		1.5 mois	Max 7%		1.5 mois	Max 5%		NA	NA	
Mission 1D : Esquisses architecturales	NA	NA		21 jours			NA	NA		NA	NA	
Mission 2A : APS	2 mois	Max 10%		2 mois	Max 10%		2 mois	Max 10%		NA	NA	
Mission 2A/Bis : APS-Archi	na	na		1 mois			NA	NA		NA	NA	
Mission 2B : APD	2 mois	Max 10%		2 mois	Max 10%		2 mois	Max 10%		1.5 mois	Max 10%	
Mission 2B/Bis : APD-Archi	NA	NA		1 mois			NA	NA		NA	NA	
Mission 2B/ter : Dossier de permis de construire	NA	NA		15 jours pour déposer la demande aux autorités compétentes.			NA	NA		NA	NA	
Mission 2C : Le PE et les éléments techniques du(es) dossier(s) de consultations	2 mois	Max 10%		2 mois	Max 10%		2 mois	Max 10%		2 mois	Max 20%	
Mission 2C/Bis : Le PE-Archi et les éléments architecturaux du(es) dossier(s) de consultation	NA	NA		2 mois			NA	NA		NA	NA	
Mission 3A : Le suivi, contrôle et pilotage des travaux (optionnelle)	18 mois	Min 50%		6 mois	Min 50%		18 mois	Min 50%		18 mois	Min 50%	
Mission 3B : La réception provisoire des travaux (optionnelle)	1 mois	5%		1 mois	5%		1 mois	5%		1 mois	5%	
Mission 3C : La réception définitive des travaux (optionnelle)	1 mois	5%		1 mois	5%		1 mois	5%		1 mois	5%	

MFV = Montant forfaitaire ventilé à remplir par le Consultant

TASK ORDER ILLUSTRATIF (LOT 1)

COMPOSITION ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DU CONSULTANT

L'équipe doit comprendre au moins le personnel suivant :

- ✓ Un chef de projet (Ingénieur en génie civil)
- ✓ Un ingénieur expert en auscultation et maintenance des bâtiments (expérience minimale 10 ans)
- ✓ Un ingénieur expert en géotechnique (expérience minimale 10 ans) faisant partie du laboratoire ;
- ✓ 2 ingénieurs spécialistes en calcul des structures (expérience minimale 10 ans) ;
- ✓ Un ingénieur spécialiste en électricité, courants forts – courants faibles, pré-câblage informatique, etc (expérience minimale 10 ans) ;
- ✓ Un ingénieur spécialiste en fluides, Plomberie, évacuation, assainissement, etc (expérience minimale 10 ans) ;
- ✓ 4 techniciens à affecter en permanence chacun sur un chantier (expérience minimale 10 ans).
- ✓ *Un Architecte ayant une expérience minimale de 8 ans pour prendre en charge les missions relatives au site n° 2 de ce Task order.*

Le consultant devra joindre un chronogramme d'affectation des personnes composant l'équipe de projet.

Les Termes de références du lot 2

OBJECTIFS: VOLET GENRE ET INCLUSION SOCIALE

1. Analyse de situation et évaluation des besoins en infrastructure afin d'atténuer les risques d'exclusion pour les femmes et les hommes et pour les populations vulnérables dont celles en situation de handicap;
2. Analyse de la participation afin de vérifier les conditions et niveaux de participation des populations ciblées par les différents travaux;
3. Analyse des risques de la traite des personnes (TdP) en fournissant des directives opérationnelles pour l'évaluation et la gestion des risques liés à la TdP: L'évaluation des risques de la TdP est réalisée dans tous les projets du Compact, en conformité avec la loi marocaine et la politique MCC en la matière.
4. Suivi des travaux de création/extension/reconversion afin d'assurer l'intégration effective des mesures et opérations préconisées par les rapports d'analyse GIS qu'il aura réalisé.

Les Termes de références du lot 2

CADRE STRATÉGIQUE D'INTÉGRATION GIS DANS LE COMPACT

NORMES MCC

Depuis 2006, Millennium Challenge Corporation (MCC) œuvre en faveur de l'égalité sociale et de genre. Cet engagement est fondé sur une mission de promotion de la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans le monde.

MCC reconnaît ainsi que les inégalités sociales et de genre freinent considérablement la croissance économique d'un pays, et de ce fait constituent un réel obstacle à la réduction de la pauvreté.

Afin de réduire cet impact, MCC exige des pays éligibles une analyse des différences et des inégalités permettant d'orienter le développement du compact.

MCC exige également que la stratégie GIS élaborée à partir des résultats de l'analyse soit intégrée dans toutes les phases du cycle de projet : conception ; mise en œuvre ; suivi et évaluation des programmes qui seront mis en place.

Les Termes de références du lot 2

INSTITUTIONNALISATION DU GIS PAR MCC

NORMES MCC

- Inclusion du genre dans les critères de sélection et d'éligibilité des pays
- Unité de Genre et Inclusion Sociale MCC
- Politique de Genre de MCC (2006)
- Guide d'intégration genre de MCC (2011, en cours de mise à jour)
- Politique de la Lutte contre la Traite des Personnes [C-TIP] (2014)
- Exigence que tout projet soit évalué pour des risques TIP et qu'un plan de mitigation soit développé pour les projets à hauts risques

Source: www.mcc.gov

Les Termes de références du lot 2

LA POLITIQUE GIS DE MCA

- L'intégration de l'approche genre et inclusion sociale dans les analyses, le design, la mise en œuvre, le suivi, et l'évaluation de tout projet
- Le recrutement d'Experts en sciences sociales et genre au sein des équipes MCA
- Une unité GIS qui accompagnent les équipes de projets dans la conception et la mise en œuvre des différentes actions et activités
- Le développement d'un Plan d'Action d'intégration des dimensions Genre et Inclusion Sociale (PAGIS)
 - Traduire l'engagement des différentes parties prenantes au Compact II à promouvoir l'inclusion sociale et le genre à toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre des projets.
 - Assurer que les contraintes socio-économiques pouvant affecter la pleine participation des populations et leur accès aux bénéfices des projets sont atténuées et que des opportunités supplémentaires pour assurer une participation inclusive sont identifiées.

Les Termes de références du lot 2

IMPORTANCE DE LA PRISE EN COMPTE DU GIS DANS LES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

- On suppose que tous les usagers bénéficieront au même degré d'une nouvelle infrastructure, sans nécessairement la reconnaissance de l'ensemble des impacts sociaux et économiques, qu'ils soient positifs ou négatifs.
- Il existe en effet un accès différencié à l'utilisation et à l'appropriation des installations et services d'infrastructure par les hommes, les femmes, les jeunes et les personnes en situation d'handicap liés aux inégalités des rapports et aux restrictions culturelles.
- Malgré ces constats, les projets d'infrastructure restent en réalité souvent insensibles au genre et à l'inclusion sociale.
- Bien conçue, bien située et accessible, l'infrastructure peut être un outil puissant dans la poursuite de *l'égalité des sexes et l'inclusion sociale*.
- Une infrastructure bien conçue, adaptée, bien située et prenant en compte les besoins des femmes et des hommes, ainsi que des groupes vulnérables contribue au *succès et à la durabilité de tout projet*.

Les Termes de références du lot 2

OBJECTIFS GIS ET FORMATION PROFESSIONNELLE

1. Développer des infrastructures inclusives et sensibles au genre:
 - Réalisation d'une analyse GIS pour chaque centre dans le cadre de l'étude de faisabilité.
 - Travaux/Chantiers : Intégration des considérations GIS dans les diagnostics techniques, les décisions et choix d'infrastructure : sanitaires /vestiaires, éclairage, sécurité, bien-être, etc.
 - Suivi de l'intégration des considérations GIS dans la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et identification des risques pendant ou sur les chantiers (ex: harcèlement, traite des personnes, travail forcé, etc.)
2. Renforcer l'accès et le maintien des stagiaires, hommes, femmes et catégories vulnérables dans les centres de formation professionnelle créés ou appuyés dans le cadre du Fonds Charaka.
3. Veiller à ce que le cadre légal et institutionnel régissant le système de la formation professionnelle intègre les considérations GIS.

Les Termes de références du lot 2

INTERVENTION DU PRESTATAIRE AU NIVEAU DES CENTRES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES

- ✓ La dimension GIS appelle une approche transversale
- ✓ Les différentes tâches du prestataire/ les équipes
- ✓ La question de savoir comment la dimension GIS doit être comprise et opérationnalisée, et quelles relations elle entretient avec les aspects environnementaux et économiques

Les Termes de références du lot 2

OBJECTIFS VOLET ESP

Mener les études environnementales et sociales, et le suivi des travaux de création/extension/reconversion des centres de formation professionnelle financés dans le cadre du fonds "CHARAKA".

1. l'Étude d'impact environnemental et social programmatique (EIESP)/
2. Plans de gestion environnementale et sociale cadre et spécifiques (PGESC et PGESS)
3. CPR(Cadre de politique de réinstallation) et PAR (Plan d'action de réinstallation) durant les travaux de construction et de mise en service
4. La surveillance et le suivi environnemental et social des travaux

Les Termes de références du lot 2

ASPECTS REGLEMENTAIRES

1. Directives Environnementales et Sociales de MCC : www.mcc.gov.
2. Normes de Performance de la SFI (NP de la SFI) en matière de Durabilité Environnementale et Sociale : www.ifc.org.
3. Directives techniques du groupe de la Banque mondiale en matière d'Environnement, de Santé et de Sécurité auxquelles les NP de la SFI se rapportent : www.banquemondiale.org.
4. Réglementations Environnementales et Sociales du Maroc.
5. Exigences ES des parties prenantes du Compact.

Les Termes de références du lot 2

NORMES DE PERFORMANCES SFI

1. Norme de Performance 1 : Évaluation et Gestion des risques et des Impacts Environnementaux et Sociaux
2. Norme de Performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail
3. Norme de Performance 3 : Utilisation rationnelle des ressources et prévention de la pollution
4. Norme de Performance 4 : Santé, Sûreté et sécurité Communautaires
5. Norme de Performance 5 : Acquisition de terres et réinstallation involontaire
6. Norme de Performance 6 : Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes
7. Norme de Performance 7 : Peuples autochtones
8. Norme de Performance 8 : Héritage culturel

Les Termes de références du lot 2

DELAIS des tâches relatives à l'ESP

Études- Période de base

- Définition de la politique et des exigences environnementales et sociales (Cadre juridique et institutionnel) et établir un état de référence des projets → T0+2 mois
- Cadre de politique de réinstallation → T0+2 mois
- EIES - PGES Cadre (y compris les plans suivants entres autres) : → T0+10 mois
 - Plan Santé / Sécurité global
 - Plan VIH/SIDA global
 - Plans d'Action de Réinstallation (PAR) 40%- Études → T0+10 mois
 - PGES Spécifiques / 40% / Études /SS, VIH, Risques → T0+10 mois
 - Conception et mise en oeuvre du plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) (y compris le Plan de consultation publique et sa mise en oeuvre)- 30% → T0+12 mois

Exécution (Contrôle et surveillance des travaux)-Période optionnelle

- PGES spécifiques 60% / surveillance → T0+Tous les mois
- Application PAR / 60%- Exécution → T0+Tous les mois
- PEPP-Suivi et surveillance 70%/ Exécution → T0+Tous les mois
- Rapport d'évaluation de l'intégration des aspects GIS → T0+Tous les mois

Les Termes de références du lot 2

LE PERSONNEL CLÉ

Poste	Qualifications
Chef d'Équipe Spécialiste environnement et social	<ul style="list-style-type: none">▪ Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou universitaire minimum Bac+5 en environnement, ou sociologie appliquée au projet de développement ;▪ Minimum de 10 ans d'expérience dans le domaine des études d'impact environnemental et social et/ou la conception, la mise en œuvre et le suivi des PEPP dans le cadre des grands projets de développement, avec une familiarité avec les questions du genre et d'inclusion sociale;▪ Maîtrise des normes ESSS de quelques bailleurs de fonds internationaux (la maîtrise de ceux de la SFI sera un plus)▪ Maîtrise du français/Anglais souhaitable
Un Spécialiste en Réinstallation	<ul style="list-style-type: none">▪ Etre titulaire d'un diplôme, de préférence de niveau supérieur, en sciences sociales, humaines, économiques, d'ingénierie ou similaires ;▪ Avoir une expérience avérée minimale de 8 ans dans le contexte de l'OP 4.12 ou NPS 5 de la SFI. Le ou la Spécialiste en réinstallation devra justifier une expérience dans le domaine du foncier, acquisition des terres, consultation publique et autres aspects liés à la rédaction d'un PAR et/ou à la mise en œuvre d'un PAR. ;
Un Spécialistes Santé, Sécurité et conditions de travail	<ul style="list-style-type: none">▪ Disposer au minimum d'un diplôme BAC+4 dans une discipline des sciences humaines, sociales, économiques, d'ingénierie ou similaires ;▪ Avoir une expérience minimale de 6 ans avec, au moins de 4 ans d'expérience dans l'intégration des dimensions santé-sécurité dans les projets de développement et particulièrement dans les projets appliquant les normes de performance de la SFI.;

Les Termes de références du lot 2

LE PERSONNEL CLÉ

Poste	Qualifications
Un spécialistes genre et inclusion sociale	<ul style="list-style-type: none">▪ Etre titulaire d'un diplôme Bac+4 ou plus en sciences humaines et sociales ou d'un diplôme d'ingénieur;▪ Minimum de 10 ans d'expérience dans les domaines du genre et de l'inclusion sociale des populations vulnérables, au moins un des deux spécialistes doit disposer d'une bonne connaissance du domaine de l'environnement et de l'infrastructure;▪ Maîtrise des normes ESSS de quelques bailleurs de fonds internationaux (la maîtrise de ceux de la SFI sera un plus)▪ Maitrise du français et Arabe/Anglais souhaitable
Un Spécialiste en Systèmes d'Information Géographique	<ul style="list-style-type: none">▪ Etre titulaire d'un diplôme, BAC+4 ou plus ;▪ Minimum de 5 ans d'expérience<ul style="list-style-type: none">(a) la gestion de la collecte des données et des tâches de correction et de traitement des bases de données spatiales;(b) l'utilisation des systèmes de positionnement géo spatial (GPS), des images satellite et de la photographie aérienne pour développer des ressources en vue de leur intégration dans un SIG ;(c) l'analyse des données recueillies et intégrées dans une base de données spatiales; et(d) l'élaboration de rapports et de représentations graphiques à partir des
Un spécialiste sociologue	<ul style="list-style-type: none">▪ Disposer d'un diplôme BAC + 4 ou plus dans le domaine de la sociologie ou de la socio-économie ;▪ Avoir une expérience minimale de 5 ans dans :<ul style="list-style-type: none">✓ dans la conduite des enquêtes, l'analyse et la synthèse des données socioculturelles et socio-économiques, expérience en méthodologie participative;✓ avoir une expérience en matière de consultation publique et une bonne connaissance du milieu social de la zone d'étude.

Les Termes de références du lot 2

MODE DE REMUNERATION ET DEFINITION DES PRIX/ MODALITES DE PAIEMENT

Tâche	Modalité de paiement		Pourcentage de facturation sur la proposition de base
	Diagnostic/Etude (Période de base)	Exécution (Période optionnelle)	
Définition de la politique et des exigences environnementales et sociales (Cadre juridique et institutionnel) et établir un état de référence des projets	100%		10%
-Cadre de politique de réinstallation	100%		20%
-EIES - PGES Cadre (y compris le plan suivant entre autre):			
-Plan Santé / Sécurité global			
Un Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) incluant un plan de communication/ consultation publique et un système de gestion des doléances	30%	70%	15%
PGES/spécifiques - surveillance-suivi (y compris les plans suivants entres autres):	40%	60%	35%
-Plan Santé / Sécurité			
-Plan d'Action de Réinstallation (PAR)			
Rapport d'analyse des aspects de situation et de risques en matière GIS	100%		5%
Rapport d'analyse des risques en matière de traite des personnes	100%		5%
Plan et check-list en matière de suivi des travaux de constructions	100%		5%
Rapport d'évaluation de l'intégration des aspects GIS lors de la conception et de la mise en œuvre des travaux de constructions	30%	70%	5%

Volet « Passation de marchés »

Directives de MCC

Les Directives de MCC ont les particularités suivantes:

▪ **Dispositions d'éligibilité:** Les Consultants (y compris leurs associés, le cas échéant), leurs Consultants sous-traitants et leur personnel, doivent satisfaire aux critères d'éligibilité:

Vérification des Parties Exclues des Procédures de Passation de Marchés de l'Entité MCA.

Pays objet de sanctions ou de restrictions en vertu des lois ou des politiques des États-Unis: **Cuba, Iran, Corée du Nord, Soudan et Syrie.**

- **Aucune préférence locale.**
- **Le caractère raisonnable des prix proposés.**

Élaboration des propositions

- La proposition ainsi que toute correspondance doivent être rédigées en français.
- Pour recevoir les mises à jour (Avenant à la DP, Bulletin de clarifications, PV de la présente réunion d'information etc), il est recommandé de s'enregistrer auprès de l'Agent de passation de marchés de MCA-Morocco, à l'adresse procurement@mcamorocco.ma.
- La date limite de dépôt des Propositions est le 01 Octobre 2018 à 16 heures, heure locale du Maroc.
- Des clarifications peuvent être demandées par courriel dans un délai ne dépassant pas le 17 Septembre 2018 à 17h.
- L'Agence MCA-Morocco fournira des réponses à tous les Consultants dans un délai ne dépassant pas le 24 Septembre 2018.
- Les Consultants ne peuvent soumettre qu'une seule Proposition par Lot. Toutefois, ceci n'exclut pas la participation d'un même Consultant comme sous-traitant, y compris les experts individuels, à plus d'une proposition.

Méthode de sélection

Un consultant sera choisi conformément à la Sélection Basée sur la Qualité (SBQ/QBS) pour l'attribution de Contrats IDIQ multiples. La procédure d'évaluation consiste à :

1. Analyse des documents administratifs et de la capacité financière.
2. Analyse des propositions techniques.
3. Ouverture des propositions financières.
4. Analyse des propositions financières.
5. Approbation du rapport d'évaluation combiné par MCC.

Chaque Cabinet de Consultants peut soumettre une proposition pour l'un des 2 lots ou pour les 2 lots simultanément.

Critères de sélections

Dossier technique

Les Consultants doivent soumettre une Proposition technique par Lot qui va être évalué sur:

LOT1:

- Capacités et expérience du prestataire (TECH-2 à TECH-5) **(25 points)**.
- Qualité de la méthodologie proposée (TECH-6) **(20 points)**.
- Qualité globale des experts proposés (TECH-11) **(55 points)**.
- Le seuil de qualification minimal requis est de **75** points sur 100.

LOT2:

- Capacités et expérience du prestataire (TECH-2 à TECH-5) **(30 points)**.
- Qualité de la méthodologie proposée (TECH-6) **(20 points)**.
- Qualité globale des experts proposés (TECH-11) **(50 points)**.
- Le seuil de qualification minimal requis est de **75** points sur 100.

Forme et contenu

Documents administratifs à soumettre

- Le pouvoir de signature, les documents indiquant le statut juridique (Statut de l'Entreprise), les contrats de coentreprise ou d'association (le cas échéant).
- Les Formulaire Types sont fournis dans la Section 4A du dossier de Demande de proposition («Formulaire de la proposition technique »).
- Le dossier technique ne doit inclure aucune information financière autre que l'information spécifiée dans le Formulaire TECH-2A.

Proposition financière

- La Proposition financière du Consultant doit être préparée en utilisant les formulaires financiers fournis à la Section 4.B («Proposition Financière»).
- L'offre financière des soumissionnaires devra présenter les taux de rémunération journaliers et les taux de rémunération pleins mensuels pour chaque catégorie de personnel requis dans les Termes de référence.
- Ces mêmes taux seront considérés pour le personnel proposé dans les propositions techniques en réponse aux DPTO.

Évaluation des propositions

- MCA-Morocco classera les propositions, pour les deux lots, suivant leur score technique et ouvrira les propositions financières des Soumissionnaires qualifiés ayant obtenu le score technique minimum de **75** points sur 100.
- Les taux de rémunération proposés par chaque Soumissionnaire qualifié seront soumis à une analyse du caractère raisonnable des prix;

Négociations

Avec les consultants dont les propositions financières ont été ouvertes, il sera envisagé:

- La négociation des Termes du Contrat IDIQ, l'organisation et la dotation en personnel;
- A ce stade les négociations financières ne se feront pas sur les taux de rémunération du personnel sauf que les offres avec des taux jugés non raisonnables pourront être écartées. Les taux de rémunération pour chaque catégorie de personnel, et les niveaux d'effort, seront négociés au stade de l'attribution des Tasks Orders.

Contrat

- Jusqu'à 4 Contrats IDIQ pour le Lot 1 et 2 Contrats IDIQ pour le Lot 2 seront attribués et engageront les attributaires pour une période de 48 mois à partir de la signature des Contrats.
- Les attributaires des contrats IDIQ seront invités à déposer une offre technique et financière via une Demande de Propositions de Task Order (DPTO). Les Tasks Orders seront attribués sur une base concurrentielle.

Contrat

- Les contrats IDIQ ne garantissent pas aux Consultants l'obtention des Tasks Orders spécifiques en vertu du présent IDIQ. Toutefois, chaque titulaire de contrat IDIQ aura la faculté de soumettre une proposition pour fournir des services en réponse à une DPTO. Chaque titulaire du contrat IDIQ recevra un paiement minimum garanti de USD 4,000 à la fin du contrat IDIQ, si à la date de fin du contrat et bien qu'ayant répondu à toutes les DPTO, aucun ordre de service ne lui a été attribué.

Volet « Fiscal »: Dispositions fiscales

Taxe sur la valeur ajoutée / droits et taxes à l'importation

- Les prestations financées dans le cadre de l'Accord 609(g) ou du Compact sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée, y compris la TVA et les droits à l'importation.
- Afin de bénéficier de l'exonération de TVA, les fournisseurs ne disposant pas d'un identifiant fiscal au Maroc doivent demander un IF auprès du service des impôts.
- L'Agence MCA-Morocco se chargera de formuler les demandes pour l'obtention des exonérations fiscales auprès des administrations compétentes, pour chaque task order signé.

Impôt sur les bénéfices / revenus

- L'Agence MCA-Morocco procédera à la retenue à la source de l'impôt sur les sociétés (IS) de 10% sur tous les montants bruts réglés (HT), en contrepartie de prestations de services, en faveur des entreprises non résidentes ne disposant pas d'un identifiant fiscal à la signature des contrats.
- Pour tous les impôts sur les bénéfices, patrimoine, biens, taxes ad valorem, les retenues d'impôt, les entreprises concernées recevront du gouvernement du Maroc la preuve de paiement pour leur éviter la double imposition.

Volet « Fiscal »: Proposition financière

- Elle doit inclure les taux de rémunération journalier et taux plein mensuels, y compris toutes les taxes payées au Maroc ainsi que tous les droits et taxes payés dans le pays d'origine, et autres prélèvements que le consultant est susceptible de subir.
- Cette proposition ne devra pas inclure les montants de la TVA au Maroc et pour lesquels les fournisseurs recevront des certificats d'exonération.
- Pour les Task order, les offres financières devront inclure les frais de déplacement ainsi que toute autre « dépense autorisée ».

Volet « Fiscal »: Remboursement de TAXES

Selon l'**Article 103-5°** du Code Général des Impôts : les prestataires non-résidents ayant supporté la TVA au nom de leur sous-traitants formuleront une demande de remboursement auprès du service local des Impôts à la fin de chaque trimestre de l'année civile au titre des opérations réalisées au cours du ou des trimestres écoulés.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

